



Déclaration de la FSU Marne au CDEN du 25 mars 2021

Contrairement aux affirmations du ministre, les vacances scolaires ont bien un effet fort sur la circulation du virus comme le démontre le bilan de Santé publique France où les trois premières semaines de vacances d'hiver (6, 7 et 8) font baisser le nombre de cas. Et la rentrée de la première zone de vacances le fait repartir à la hausse. Le même phénomène est observable durant les vacances de fin d'année (semaines 52 et 53).

L'école joue donc bien un rôle actif de diffusion épidémique.

Les données du ministère, reposant sur le déclaratif des familles, sont toujours très loin d'intégrer tous les cas positifs recensés par Santé Public France.

Il est donc urgent que le ministère propose l'ensemble des données, y compris celles concernant les tests salivaires ou PCR-RT effectués dans les écoles et établissements pour lesquels aucun résultat n'est donné, ni en volume de tests effectués ni en taux de positivité de ces tests.

Décider des mesures fortes pour maintenir les écoles ouvertes comme la FSU le réclame depuis plusieurs semaines est encore plus indispensable : définition des cas contacts identiques à celles en vigueur dans le reste de la société, retour à la règle protectrice de fermeture de classe à partir d'un cas avéré pour casser les chaînes de contamination, mise en place effective de tests salivaires massifs réalisés dans les écoles par des équipes mobiles, renforcement de l'aération des locaux, allègement des effectifs, fourniture gratuite de masques chirurgicaux aux élèves, **vaccination prioritaire des personnels...**

Nous nous étonnons du tableau « gestion des cas confirmés en milieu scolaire » envoyé aux écoles par le rectorat où les adultes positifs, quel que soit le variant, n'enclenchent pas de fermeture de classe... Selon la devise shadok « Quand il n'y a pas de solution », il n'y a pas de problème ! »

Le 23 mars, pour la première fois, le Président de la république reconnaissait que les enseignants font partie des professions exposées au covid 19 et parle d'une vaccination mi avril ou fin avril. Notre ministre est moins précis et, surtout, nettement moins favorable, déclarant même que les professeurs sont moins exposés que les autres professions...

Dès janvier, la FSU demandait la vaccination des personnels de l'éducation nationale.

Elle vient de lancer une pétition nationale demandant l'accès, dès maintenant, à la vaccination pour les personnels des écoles, collèges et lycées. Cette pétition a déjà recueilli plus de 15 500 signatures.

Par un courrier en date du 5 mars, vous nous avez fait part, monsieur l'Inspecteur d'académie, des modalités de la campagne de dépistage par tests salivaires dans les écoles du département et nous vous en remercions. Cette campagne a débuté le 12 mars à Reims à l'école Jean Macé notamment.

4 établissements bénéficieront de tests itératifs. Une étude hebdomadaire de la circulation du virus dans les autres établissements devrait vous permettre de cibler ceux qui seront désignés pour y avoir droit à leur tour. Tous n'y auront pas droit ! Le recteur l'a précisé récemment.

C'est encore une fois faire peu de cas des parents, des chef(fe)s d'établissement, des directrices et directeurs d'écoles qui ont, dès les premiers jours de rentrée, distribué les formulaires aux parents, leur ont rendu pour y faire inscrire la caisse de maladie non demandée dans la première version.

Un fichier "test salivaire pour jeunes enfants" est à remplir par les écoles en prévision d'un possible dépistage dans les semaines à venir. Le travail est conséquent pour les directrices et directeurs, notamment avec les numéros de SS à renseigner. Une tâche de plus dans un contexte de totale saturation.

Rappelons aussi que ces tests sont ouverts aux enseignants des écoles concernés mais qu'à la différence des élèves, ils ne sont pas gratuits !

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas réussi à obtenir d'information sur la situation de notre département sur la question sanitaire.

Seuls des chiffres académiques nous ont été communiqués.

Nous déplorons d'avoir à lire le journal l'Union pour avoir des informations plus précises et nous nous étonnons que les éléments communiqués par monsieur Rochedix le 17 mars, lors du communiqué de presse du rectorat ne l'aient pas été lors du CHSCT du 15.

C'est pourquoi nous vous demandons, monsieur l'inspecteur d'académie, qu'un état des lieux précis sur la situation sanitaire dans notre département soit fait aux membres de ce CDEN.

Alors même que depuis un an l'ensemble des personnels de l'Éducation est engagé pour affronter la crise sanitaire et assurer la continuité du service public d'éducation, les moyens ne sont pas au rendez-vous.

Il est indispensable de recruter davantage de personnels en faisant appel aux listes complémentaires, en prolongeant les enseignants contractuels et assistants d'éducation (AED) déjà recrutés, pour faire face aux besoins suscités par la crise sanitaire.

En effet, les besoins sont forts pour assurer les remplacements des personnels touchés par la Covid, pour renforcer les services de Vie Scolaire, pour améliorer globalement les conditions d'accueil et contribuer à pouvoir laisser les écoles et établissements ouverts.

Les besoins sont forts aussi en personnels AESH, particulièrement exposés en cette période de pandémie. Nous demandons que ces emplois, indispensables à l'accompagnement des élèves MDPH, au fonctionnement des équipes, soient pérennisés et basculés sur des temps complets.

Pour la rentrée prochaine, le budget 2021 n'est pas à la hauteur des défis renforcés par ce contexte.

En effet, les collèges et les lycées subissent une suppression de 1800 postes d'enseignant-es. La pression des heures supplémentaires devient intenable. Pour les écoles, les décisions prises en ce moment dans les départements montrent que les moyens attribués ne permettent pas de répondre aux besoins et entraînent des fermetures de classes injustifiées, des réductions des moyens en remplacement ou en Réseaux d'aide (RASED) notamment.

Ces décisions dégradent le système éducatif et réduisent sa capacité à apporter des réponses positives aux élèves.

Dans la Marne, la dotation dans le premier degré est de 21 postes. Elle aurait pu être pire, il est vrai, mais elle ne suffira pas. C'est un plan d'urgence pour l'école avec une baisse significative de tous les effectifs dans tous les niveaux qu'il faut. Trop de classes sont encore surchargées. Comment accompagner correctement les élèves de CP dans l'apprentissage de la lecture avec certaines classes à 27 élèves ? Il faut absolument restaurer les réseaux d'aide, faciliter l'accompagnement des élèves par des maîtres spécialisés en fonction des besoins.

La question du remplacement des enseignants est cruciale. La crise sanitaire la rend encore plus prégnante. Nous nous félicitons de la création de 4 postes de BD REP+ et de 8 postes de brigades et nous espérons qu'aucune contrainte de rentrée n'empêchera leur concrétisation...

S'agissant de la formation continuée, dont vous avez fait une de vos priorités, et nous nous en félicitons, il est nécessaire d'y consacrer des moyens dédiés afin qu'elle ne serve pas de variables d'ajustement pour les remplacements maladie.

Nous tenions, Monsieur l'inspecteur d'académie, mesdames et messieurs les élus, les représentants de parents, à vous alerter sur la dégradation des conditions de travail des enseignants du premier degré. Les personnels sont confrontés à des élèves que l'on qualifie d'haute ment perturbateurs, des élèves en souffrance que notre système scolaire et les moyens dont nous disposons ne sont pas en mesure d'accompagner correctement.

Les enseignants, les équipes toutes entières se retrouvent en grande difficulté, face à des comportements ingérables et des prises de risques énormes. Au-delà de la culpabilité que cela engendre, des relations parfois conflictuelles avec les familles que cela entraîne, la crainte d'une mise en cause de leur responsabilité rend le quotidien intenable. La judiciarisation des situations augmente.

Les signalements du registre CHSCT témoignent quotidiennement de ce climat.

Il y a là aussi urgence. Urgence à prendre en charge, à accompagner ses élèves, à épauler les enseignants qui en ont la charge, à rétablir les réseaux d'aide, à augmenter les places dans les structures d'accueil spécialisées, à simplifier les procédures administratives...

Il en va de la sécurité des élèves et des enseignants.

Ajoutons que malgré la pandémie en cours et les effets déjà désastreux des choix faits durant ces dernières années, ce gouvernement poursuit consciencieusement ses attaques contre le Second degré dans l'éducation nationale. Toujours plus d'élèves dans les classes de collège et de lycée, toujours moins d'adultes pour les encadrer, la recette oblige même, et c'est historique, à toucher aux seuils indicatifs restés inchangés pendant des décennies. On le martèle ici à chacune de nos interventions : le seul effet reconnu aussi bien par les experts de terrain que nous sommes que par la recherche nationale et internationale est que la réussite scolaire est directement corrélée aux effectifs des classes, notamment celle des élèves les plus fragiles. On peut se gargariser de discours à base de projets bla bla bla contrat d'objectifs bla bla pilotage bla bla, les effets d'un tel discours sont nuls voire néfastes au quotidien des enfants qui nous sont confiés. Rendez-nous un service public d'éducation digne des aspirations humanistes d'un grand pays comme le nôtre. Redonnez-nous dès demain les moyens d'élever nos élèves à la hauteur des ambitions qui pour l'instant ne trouvent place que dans des discours creux et pour tout dire mensongers. Qui déplore ici le niveau de violence qui semble monter dans notre pays, notamment chez des enfants de plus en plus jeunes ? Et qui continue à soutenir des budgets au rabais pour l'éducation nationale ? Qui ici déplore le décrochage scolaire et continue à soutenir le mantra néolibéral qu'on peut toujours faire mieux avec moins ? Qui se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes ? A la FSU, nous nous en désolons plutôt et nous sommes en colère.

Dernière trouvaille de notre administration : la notion de places vacantes. Jusque là, le discours était plutôt : « Nous gérons l'enveloppe de moyens qui nous sont alloués et parfois, il faut se résoudre à faire certains arbitrages. »

Désormais, le discours est ouvertement soutenu par une logique de remplissage : une **place vacante** est un problème de gestion.

Il faut sentir ce que l'adjectif « vacante » contient de négativité. Il n'est pas de bonne gestion qui ne voit d'un très mauvais œil une **place vacante**. La SNCF et Air France mettent en place de véritables stratégies pour éradiquer les « places vacantes ». L'académie de Reims aussi désormais.

Jusque là, si vous aviez une classe avec 24 élèves, vous vous disiez : « Chouette ! On va pouvoir faire du bon travail, cette année, et je vais pouvoir aider efficacement les élèves qui présentent des fragilités » et

l'administration allait dans votre sens : « Nous sommes heureux d'avoir pu préserver dans votre établissement, sur ce niveau, des effectifs très favorables aux apprentissages ! ».

Désormais, l'administration se dit : « Horreur ! Il y a 5 **places vacantes** dans cette classe ».

C'est la stratégie qui a détruit nos hôpitaux publics. La destruction des lits vacants durant des décennies et qui paralyse notre pays depuis un an et demi procède de cette même logique.

Si cet élément de novlangue s'impose, nous allons rencontrer un problème car il marque une rupture nette entre la gestion administrative et l'activité réelle. Une régression sociale devient un progrès gestionnaire. Le pilotage académique se réduira donc à gérer la pénurie voire à rendre des moyens si l'on a bien réussi à entasser au mieux les élèves dans des salles trop petites ... sans oublier évidemment de produire du discours de la priorité à l'éducation bla bla bla et la lutte contre les inégalités bla bla bla. Si le président de la République aime à répéter en boucle qu'il n'y a pas d'argent magique, il semble qu'il y ait une pensée magique qui agite tout ce petit monde. Petit monde qui, à l'image de notre ministre, a enfin trouvé une alternative à la sentence de Bossuet : On ne déplore plus les effets dont on chérit les causes car il suffit de nier le réel, discours après discours, quand il ne nous convient pas.